

## **Frikia Belogbi - Documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès**

---

**De :** Frikia Belogbi

**À :**

**Date :** 2017-04-13 10:25

**Objet :** Documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès

---

M. (

Pour faire suite à votre demande, nous vous informons que les documents faisant l'objet d'une demande d'accès à l'information sont maintenant disponibles sur notre site Internet, dont voici le lien.

En espérant avoir répondu à votre demande, veuillez agréer, M. ( , nos salutations distinguées.

[www.farc.justice.gouv.qc.ca/](http://www.farc.justice.gouv.qc.ca/)

La secrétaire,

Frikia Belogbi, avocate

Fonds d'aide aux actions collectives  
Palais de justice de Montréal  
1, rue Notre-Dame Est, bureau 10.30  
Montréal (Québec) H2Y 1B6  
Téléphone: (514) 393-2087  
Télécopieur: (514) 864-2998  
Courriel: [frikia.belogbi@justice.gouv.qc.ca](mailto:frikia.belogbi@justice.gouv.qc.ca)

**Avis de confidentialité:** Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.

**Frikia Belogbi - Rép. : Documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès**

---

**De :** Frikia Belogbi

**À :**

**Date :** 2017-04-12 07:45

**Objet :** Rép. : Documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès

---

Bonjour M.

En réponse à votre demande, nous vous confirmons que le Fonds est assujéti au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels.

Nous sommes présentement à modifier notre site internet en conséquence. Ces informations seront disponibles sur notre site dans les prochains jours.

Par ailleurs, si vous désirez prendre connaissance des décisions rendues par le Fonds dans le cadre d'une demande d'aide financière, nos décisions sont déposées au greffe de la Cour supérieure dans le district où a été déposée la demande pour autorisation d'exercer une action collective. Vous pouvez également, nous en faire la demande et nous vous transmettons une copie des décisions rendues dans un dossier déterminé.

Dans l'attente, veuillez agréer, M. ( ), nos meilleures salutations.

La secrétaire,

Frikia Belogbi, avocate

Fonds d'aide aux actions collectives  
Palais de justice de Montréal  
1, rue Notre-Dame Est, bureau 10.30  
Montréal (Québec) H2Y 1B6  
Téléphone: (514) 393-2087  
Télécopieur: (514) 864-2998  
Courriel: [frikia.belogbi@justice.gouv.qc.ca](mailto:frikia.belogbi@justice.gouv.qc.ca)

**Avis de confidentialité:** Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.